



**Contributions à la consultation du Comité Economique Social et Environnemental :  
Avec ou sans gilet jaune, citoyennes et citoyens, exprimez-vous**

## **Permettre aux territoires d'être porteurs de développement local !**

**La « crise des gilets jaunes » a mis au premier plan la question du déclassement et d'un certain abandon des territoires périurbains et des territoires ruraux.**

**Les ruraux et habitants des villes petites et moyennes** sont touchés à la fois par la faiblesse ou la disparition des services (fracture numérique, disparition des services publics, suppression des emplois aidés...), par la disparition des activités économiques (fermetures et délocalisations) et la concentration de l'agriculture, par la dépendance de la voiture individuelle pour tous leurs besoins et activités (le covoiturage solution insuffisante, tandis que les lignes de chemin de fer ont largement disparues). **Ils attendent ou veulent une politique qui permette et soutienne un véritable développement économique durable et spécifique de leurs territoires porteurs de sens et d'espoir.**

**Un développement local, durable et patrimonial** constitue une réponse particulièrement adaptée et mobilisatrice face à cette attente des territoires ruraux. En effet, les territoires ruraux sont des réservoirs patrimoniaux riches, diversifiés et mobilisables :

- **Ils sont porteurs de richesse, d'emplois** résultant de cette mobilisation économique du patrimoine matériel et immatériel, par la valorisation de produits et services locaux et spécifiques ainsi que des savoirs et savoir-faire des hommes et femmes du territoire.
- **Ils sont des « outils » de développement durable** par une combinaison vertueuse des composants de ce développement économique et une gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité ainsi que de la diversité et de la vie culturelle et sociale des territoires.
- **Ils sont facteurs de liens entre monde rural et urbain**, entre producteurs et consommateurs à travers leurs productions et la mise en valeur de leur patrimoine matériel et immatériel tant sur le plan touristique, qu'agricole, alimentaire, artisanal énergétique, ou industriel.

**Pour être concret et pratique**, le cheminement qui doit permettre aux territoires de s'inscrire dans un développement local, durable et patrimonial doit être précisé. Nous proposons ici les divers volets ou approches qui se dégagent à partir de nombreuses expériences menées par l'association Planète Terroirs depuis 2005 avec sa « méthodologie » « Chemins de Terroirs » dans différentes Régions françaises et à l'international suivies et/ou appuyées par l'association Planète Terroirs (1) et plusieurs équipes de recherche ou ONG.





S'il ne fournit pas une « recette miracle » ce processus permet néanmoins de poser un « cadre d'action » apte à rassembler les énergies des hommes et des femmes, à permettre la prise de conscience collective des ressources matérielles et immatérielles de leur territoire. Il favorise l'émergence d'un itinéraire de développement autour des savoirs faire locaux des produits et services territorialisés et protégés, pour (re)lancer une économie locale autour des spécificités di lieu, de ses ressources, de ses cultures - notamment alimentaires - de son identité en perpétuelle évolution. Nous pouvons essayer de décrire quelques-unes des étapes nécessaires à ce « Chemin de Terroirs » :

- **Une appréhension, un partage et une appropriation collective du territoire** dans ses spécificités patrimoniales, ses ressources et ses diversités, en utilisant les outils participatifs, notamment « les Entretiens du Terroir » et la cartographie participative ;
- L'élaboration d'un **projet de territoire** grâce à la mise œuvre d'une dynamique sociale et économique issue des mobilisations et dynamiques des acteurs locaux (économiques, associatifs, élus...) et des citoyens ;
- **Une gestion durable et spécifique** du milieu naturel et de ses ressources par des aménagements, équipements et moyens collectifs, communautaires ou individuels répondant aux attentes et besoins spécifiques ;
- **Des systèmes productifs agro écologiques et/ou durables** que ce soit dans les domaines agro alimentaires ou dans les valorisations artisanales ou industrielles des spécificités patrimoniales;
- **Une valorisation de la spécificité et de la typicité des produits** marqués de la spécificité patrimoniale, notamment au travers des labellisations qui mettent en valeur la typicité des produits agroalimentaires, touristiques ou industriels;
- **Une transformation et/ou valorisation locale des productions**, notamment pour capter localement la valeur ajoutée et développer des activités –et donc des emplois- non délocalisables ;
- **Une commercialisation maîtrisée** par des circuits courts et/ou par l'accès à des marchés (urbains, touristiques...) de proximité mais aussi par un accès à des marchés européens ou internationaux grâce à la notoriété et aux labels liés aux produits locaux ;
- **Une qualification des hommes et des femmes** afin de mobiliser les acteurs du territoire et préparer aux métiers et aux techniques;
- **Une gouvernance adaptée** par une mobilisation, une participation, un partage des connaissances, des responsabilités comme des avantages au sein des projets ;
- **Une mobilisation des collectivités territoriales** qui doivent prendre une part active, inciter et accompagner les initiatives et projets dans cet espace de développement territorial patrimonial et durable.





# Le futur a besoin des Terroirs

**Les projets de territoire visant un développement local, durable et patrimonial peuvent se situer à l'échelle des Communautés de Communes (et PNR, pays ruraux...), c'est-à-dire proche des acteurs et des citoyens. Les Collectivités territoriales concernées ainsi que les Conseil Régionaux peuvent jouer là un rôle essentiel d'incitation, d'accompagnement et de soutien à ces projets. Le développement local est une construction qu'il faut initier, animer, accompagner.**

---

(1) Planète Terroirs est une association loi 1901 pour promouvoir l'approche terroir comme itinéraires de développement durable pour les territoires ruraux.

Site Internet : [planeteterroirs.org](http://planeteterroirs.org) / Courriel : [contact@planeteterroirs.org](mailto:contact@planeteterroirs.org)

